



Syndicat National **FO** des Finances Publiques

Section de **SEINE MARITIME**

21 quai Jean Moulin 76037 Rouen cedex
Tel : 02.35.58.37.17 ou 37.18, e-mail : fo.@dgfip.finances.gouv.fr
Site départemental FO DGFIP : **FO DGFIP 76**

Comité Technique Local du 22 mars 2021

Compte rendu

Ce CTL s'est déroulé en audio-conférence.

Les élus **F.O.-DGFIP 76** n'ont pas lu de liminaire au vu des conditions dégradées de tenue de ce CTL.

En préambule, ils ont indiqué, à nouveau, que **F.O.-DGFIP 76** est contre le Nouveau Réseau de Proximité (NRP), et qu'en conséquence, ils ont demandé à la Présidente que ce point soit repoussé comme dernier point de l'ordre du jour.

Demande d'ailleurs reprise par les élus CGT, car nous ne souhaitons pas participer à ce pseudo-débat

La Présidente a accédé à notre demande.

POINTS POUR VOTE

1) Approbation des procès-verbaux

Les élus **F.O.-DGFIP 76** ont voté « pour » les procès verbaux auxquels la délégation **F.O.-DGFIP 76** a participé.

Pour les CTL boycottés, les élus **F.O.-DGFIP 76** n'ont pas pris part au vote.

2) Règlement intérieur du centre de contact de Rouen

En 2020 un règlement intérieur qui fixait les modalités de fonctionnement du centre de contact avait été soumis au vote lors d'un CTL lorsque ce dernier avait été fonctionnellement rattaché à la DRFIP 76.

Un nouveau règlement intérieur nous est soumis ce jour et comme en 2020, il ne peut pas être discuté car celui-ci rentre dans un cadre national, à l'exception de la seule partie horaire, qui reste locale.

La Présidente nous précise que ce règlement a été discuté avec les organisations syndicales

nationales.

Les élus **F.O.-DGFIP 76** lui ont souligné que les organisations syndicales nationales ont déjà réagi à travers divers tracts pour indiquer que le niveau du dialogue social restait proche de 0 avec le Direction Générale.

Ce nouveau règlement comporte trop de modifications qui visent à diminuer les droits des agents, à l'image des autres secteurs de notre administration.

En conséquence, les élus **F.O.-DGFIP 76** ont voté « contre ».

3) Bilan de la formation professionnelle

Du fait de la pandémie, beaucoup de formations ont été annulées, et celles qui ont pu l'être, se sont effectuées soit en e-formation, soit en formation distancielle.

A noter que seulement 40 % de ceux qui suivent une e-formation la mène à terme.

Les élus **F.O.-DGFIP 76** ont dénoncé l'augmentation des e-formations dont les conditions de déroulement ne répondent pas aux souhaits des collègues.

Pour les formations en présentiel, les élus **F.O.-DGFIP 76** ont rappelé, dans le cadre de la pandémie COVID, la nécessité de ventiler les locaux.

Pour les salles de formation de la DRFIP : Il semble illusoire de pouvoir reprendre des formations dans ces salles, faute de possibilité de ventilation.....

Enfin, les élus **F.O.-DGFIP 76** sont intervenus pour dénoncer la qualité médiocre de certaines formations à distance.

La Présidente indique qu'il est possible de suivre des formations avec des casques.

A voir.

Les élus **F.O.-DGFIP 76** ont remercié les collègues de la formation professionnelle pour leur investissement, leur réactivité et leur disponibilité durant cette année très pénible.

Ils ont voté « contre » car les formations ont fortement diminué au profit des e-formations et des formations distancielles et pas toujours de bonnes qualités, avec des effectifs toujours plus tendus.

POINTS POUR INFORMATION

1) Exécution budgétaire 2020 et budget prévisionnelle 2021

Concernant le budget, la part agent est de 2 600 €, la même que l'an dernier, contre 2 450 € en 2018. Constatons également que le nombre de postes a diminué du fait des suppressions d'emploi.

La dépense des frais d'affranchissement en 2020 a baissé de 15 %, du fait du confinement qui a réduit de deux mois l'activité de l'année.

Concernant le courrier, les élus **F.O.-DGFIP 76** sont intervenus pour indiquer qu'il existe un décalage qui est parfois long entre l'envoi par le poste ou le service et la réception par l'utilisateur. Cela peut avoir des incidences regrettables pour les usagers.

Concernant le budget 2021, les élus n'avaient pas de document lors du CTL

Les élus **F.O.-DGFIP 76** ont remercié les collègues du service Budget Logistique pour leur investissement, leur disponibilité, leur réactivité l'an dernier et notamment sur la période difficile du premier confinement.

2) Modification des modalités de dépôt et actes relatifs à la taxe sur la valeur vénale des immeubles

Ce point a été vu lors d'un Comité Technique de Réseau. L'information est faite aux CT locaux. L'incidence sera minime, d'environ une vingtaine de dossiers par an.

Même si le nombre est faible, la technicité est nécessaire dans la gestion de ces dossiers et cela se réalise dans un contexte très lourd de restructuration et de vacances d'emplois dans les services.

A voir donc comment cela sera mis en pratique.

3) Gestion de la crise sanitaire

De nouvelles fiches ont été mises en ligne sous Ulysse 76. Cependant le nouveau confinement de la Seine-Maritime a fait évoluer les choses.

Ou pas, puisque :

- Les services publics restent ouverts, donc les accueils aussi avec la consigne de privilégier l'accueil sur rendez-vous,
- Il n'y a pas de Plan de Continuité d'Activité.

Par contre, les gestes barrières sont renforcés....

Les nouvelles consignes concernant les cas de contamination et les cas contact (isolement) ont été mises en ligne sous Ulysse 76.

Les réunions se font en distancielles et limitées à 6 participants maximum. Les locaux doivent être aérés.

Le télétravail est la règle, pour les missions qui peuvent l'être, nous a rappelé la Présidente, sachant aussi qu'il faut concilier ouverture au public et télétravail à maxima. Le télétravail pouvant aller jusqu'à 5 jours.

Le Directeur Général a d'ailleurs considéré, le vendredi 19 mars, que le nombre de télétravailleurs, dans notre Administration restait trop faible. Pour y remédier la Direction locale envisage de recenser toutes les activités qui peuvent et doivent être télétravaillées afin d'inciter, voire d'imposer, aux chefs de services et à leurs équipes, cette nouvelle organisation du travail.

Les élus **F.O.-DGFIP 76** sont intervenus pour préciser que l'absence de PCA était un frein au télétravail car toutes les missions ne sont pas « télétravaillables » et en plus que les applications

informatiques tombent assez régulièrement en panne.

Par ailleurs, pour **F.O.-DGFIP 76**, toutes les conditions ne sont pas toujours réunies pour faire du télétravail et les collègues n'ont pas toujours non plus la possibilité de télétravailler.

Le télétravail doit se faire sur la base du volontariat.

Et la campagne déclarative va bientôt commencer. La Division des particuliers va faire prochainement des réunions d'information sur cette campagne.

La Présidente a indiqué cependant que l'accueil des usagers se ferait dans le cadre du respect strict des règles sanitaires en vigueur.

Des vigiles pourront être installés pour aider à fluidifier les accueils.

Les élus **F.O.-DGFIP 76** ont aussi demandé si la vaccination des collègues était envisageable par nos médecins de prévention.

La Direction a indiqué que cela n'était pas exclu mais ne disposait pas pour l'instant d'informations plus précises .

La Direction a indiqué également que suite au nouveau confinement, les attestations de déplacement n'étaient pas obligatoires.

Cependant, elle s'est engagée à la mettre en ligne sur Ulysse 76.

4) Point d'étape sur les opérations 2021 relatives au nouveau réseau de proximité

Les élus **F.O.-DGFIP 76** ont quitté la séance en ré-indiquant leur opposition au NRP.

Pour recevoir nos newsletters en direct, vous pouvez vous abonner :

[ici](#)

